



LE PALAIS LÉGISLATIF DU MANITOBA PROGRAMME DE VISITES GUIDÉES

HEURES D'OUVERTURE

DURANT L'ÉTÉ DE LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE MAI JUSQU'À LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE SEPTEMBRE

Bureau du Programme de visites guidées :

Du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h

Samedi, dimanche et jours fériés
De 9 h à 17 h

Visites De la longue fin de semaine de mai au 30 juin

Du lundi au vendredi
De 9 h à 16 h

- Vous devez faire une réservation au moins deux semaines à l'avance pour effectuer une visite au cours de cette période.

Juillet et août

Du lundi au dimanche
De 9 h à 16 h

- Visites guidées toutes les heures.
 - Les groupes de 10 personnes ou plus doivent faire une réservation au moins deux semaines à l'avance au cours de cette période.
-

DURANT L'HIVER DE LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE SEPTEMBRE JUSQU'À LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE MAI

Bureau du Programme de visites guidées

Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 16 h 30

Visites

Du lundi au jeudi
De 9 h à 15 h

- Vous devez faire une réservation au moins deux semaines à l'avance pour effectuer une visite au cours de cette période. Les visites de groupe doivent compter au moins 10 personnes mais ne pas dépasser 35.
-

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les visites guidées, veuillez communiquer avec le Bureau du Programme de visites guidées en **composant le 945-5813**.

VEUILLEZ REMARQUER : Vous pouvez effectuer une visite sans guide du Palais législatif du Manitoba tous les jours de l'année, de 8 h à 20 h.